

l'attribution du site saïon de Guasbourg, rattaché au département de la Moselle, à la tête d'Alsace BioValley. Didier Frommweiler succède à Guillaume Ebelmann qui assurait, depuis le départ de Nicolas Carboni, l'intérêt sur la fonction de directeur général du pôle et qui retrouve désormais ses fonctions de directeur adjoint. Le nouveau directeur, qui pourra s'appuyer sur une équipe de 14 personnes, a pour feuille de route d'accroître la croissance et la compétitivité des entreprises alsaciennes du secteur de la santé.

remboursements de la CPAM, cette dernière rétrocédait l'argent sous forme de factures diverses. Ce montage frauduleux a engendré des remboursements indus pour une somme avoisinant les 200 000 €. Les sept acteurs du stratagème devront répondre de leurs actes devant la justice à l'automne prochain. Ils sont poursuivis, selon leur degré d'implication, d'escroquerie, de complicité d'escroquerie, d'exercice illégal de la profession d'exploitant (ou de conducteur) de taxi.

Promotion La marque Alsace fête son 1 000^e partenariat à Guebwiller

Imaginalsace, la marque lancée en 2012 afin de promouvoir l'attractivité de l'Alsace, a fêté hier à Guebwiller son 1 000^e partenariat, conclu avec le groupe NSC Schlumberger. En présence du président du conseil régional Philippe Richert, le directeur général Étienne Leroi a rappelé l'histoire de son entreprise, spécialisée dans la fabrication de machines pour le textile, tout en soulignant l'intérêt d'une adhésion à Imaginalsace en termes de notoriété et de valorisation de son activité.

La marque Alsace entend profiter du passage de ce cap symbolique pour lancer dès la rentrée de septembre plusieurs actions, dont la création d'un comité stratégique unique et une tournée auprès des entrepreneurs et dirigeants d'entreprises alsaciens. L'objectif étant pour Imaginalsace d'atteindre les 6 000 partenaires d'ici 2015.



Le partenariat a été signé hier à Guebwiller, au terme d'une visite des locaux de NSC Schlumberger par la délégation du conseil régional. Photo Stéphane Cardia

coups de feu. Le premier est accusé d'avoir tiré trois coups avec un fusil à l'issue d'une altercation avec des militants gauches venus de Besançon coller des affiches antifascistes la nuit de vendredi à samedi. Le second est poursuivi, lui « violences volontaires avec arme », car il est soupçonné d'avoir « gazé la partie adverse avec une bombe lacrymogène ». Le substitut du procureur de Lons-le-Saunier, Guillaume N...

Mulhouse Un an après une première tentative, il essaie à nouveau de s'évader

C'est un membre du personnel de la maison d'arrêt de Mulhouse qui a été placé en poste sur un mirador, qui a donné l'alerte dans la nuit de dimanche à hier vers 1 h 30. Un bruit bizarre provenait de la cellule renforcée de la prison. Des gardiens sont allés vérifier et ont découvert un détenu qui s'y trouvait avait commencé à scier les barreaux de sa cellule. L'homme, âgé de 25 ans, s'était également procuré une échelle de corde. Il n'en est pas à sa première tentative d'évasion. Le 10 juillet dernier, quelques jours après qu'il avait été placé en détention provisoire – dans le cadre d'une enquête sur de multiples cambriolages –, il avait déjà tenté de se faire libérer de la maison d'arrêt de Colmar. Là aussi, il avait vite été rattrapé et condamné dans la foulée à huit mois de prison ferme. Le suspect devrait être déféré au parquet de Mulhouse ce matin. Il s'agit peut-être sur ses intentions, car sa fenêtre ne donnait pas sur la cour de promenade de la prison...

Une école en chantier vandalisée par des enfants de huit à dix ans

D'importantes dégradations ont été commises sur le chantier de la future école maternelle Charpentier à Mulhouse, dans la nuit de samedi à dimanche. Les auteurs présumés des faits sont quatre enfants.

Un incendie volontaire a notamment été allumé sur un bloc de chauffage de la future maternelle. Le feu a fortement endommagé des équipements électriques, deux murs, ainsi que le sol. Plusieurs vitres de l'école ont également été brisées, ainsi que le pare-brise

d'engins de chantier. Des murs ont aussi été dégradés à l'intérieur du bâtiment. Les faits ont été constatés ce, prévenue par des voisins. Les auteurs présumés sont deux enfants de 10 ans et un de 17 h, et les autres de 8 et 9 ans. Les faits ont été constatés par le commissariat. Deux autres enfants de 8 et 9 ans devraient être entendus prochainement. S'il s'avère qu'ils sont les auteurs des faits, les deux enfants seront pris en charge par leurs parents et leur assurance. Le commissariat est en charge du cadre de la responsabilité.